



# Budget primitif 2025

# Le BP 2025

- **Le BP 2025 se compose de 2 budgets :**
  - Le budget principal,
  - Le budget annexe Quai des arts,



# Le budget annexe Quai des Arts

# Le budget annexe Quai des Arts

- Un BP 2025 qui présente les caractéristiques suivantes:
  - Dépenses de fonctionnement :
    - Masse salariale : 320 K€,
    - Charges à caractère général : 350 K€,
    - Dotations aux amortissements : 214 K€
  - Recettes de fonctionnement :
    - Billetterie et locations de salles : 181 K€,
    - Participation du Casino : 78 K€,
    - Participation du budget principal : 540 K€,

- En investissement :
  - En dépenses :
    - Renouvellement et acquisition de matériel,
    - Amortissement des subventions d'équipement reçues,
  - Recettes :
    - Dotation aux amortissements: 214 K€,



# Le budget principal

# Le budget primitif 2025 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires

---

- Conserver un haut niveau d'autofinancement,
- Ne pas augmenter les taux des impôts locaux des résidents à l'année,
- Mettre en œuvre les projets du mandat.



# Budget primitif 2025

**La section de fonctionnement**

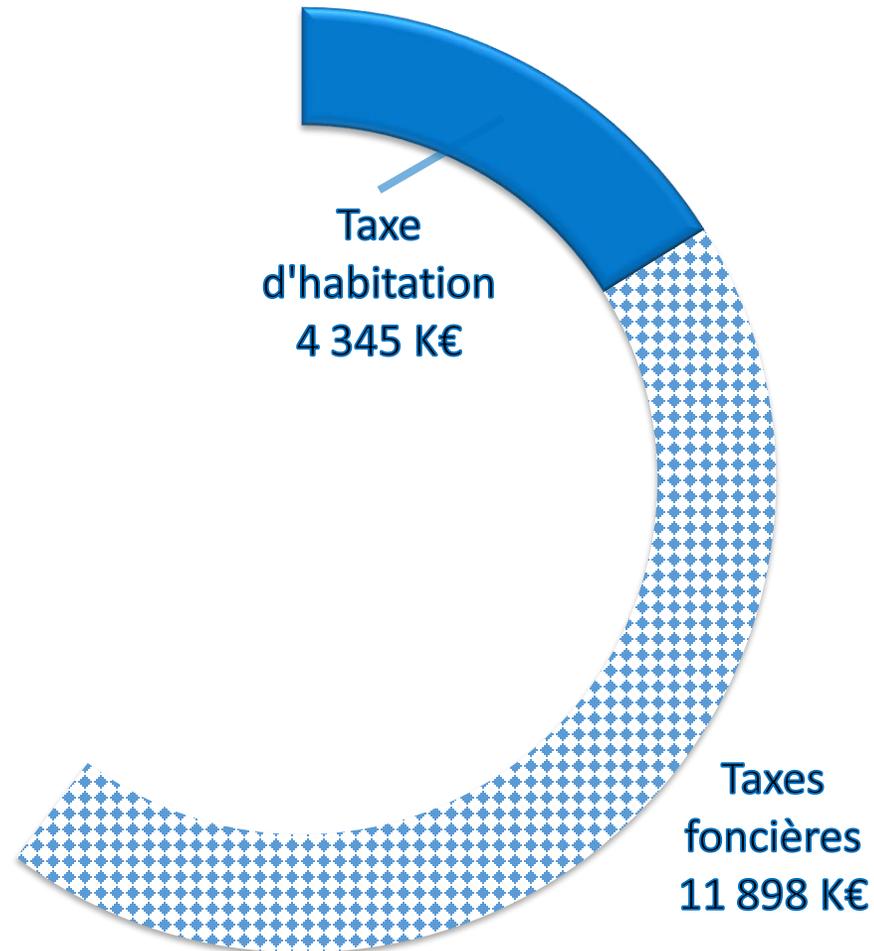
# Des recettes de fonctionnement 2025 en hausse

- Les recettes réelles : 26 948 K€, soit une hausse de 435 K€ par rapport au BP 2024 (+ 1,64 %),
- Les recettes d'ordre : 230 K€

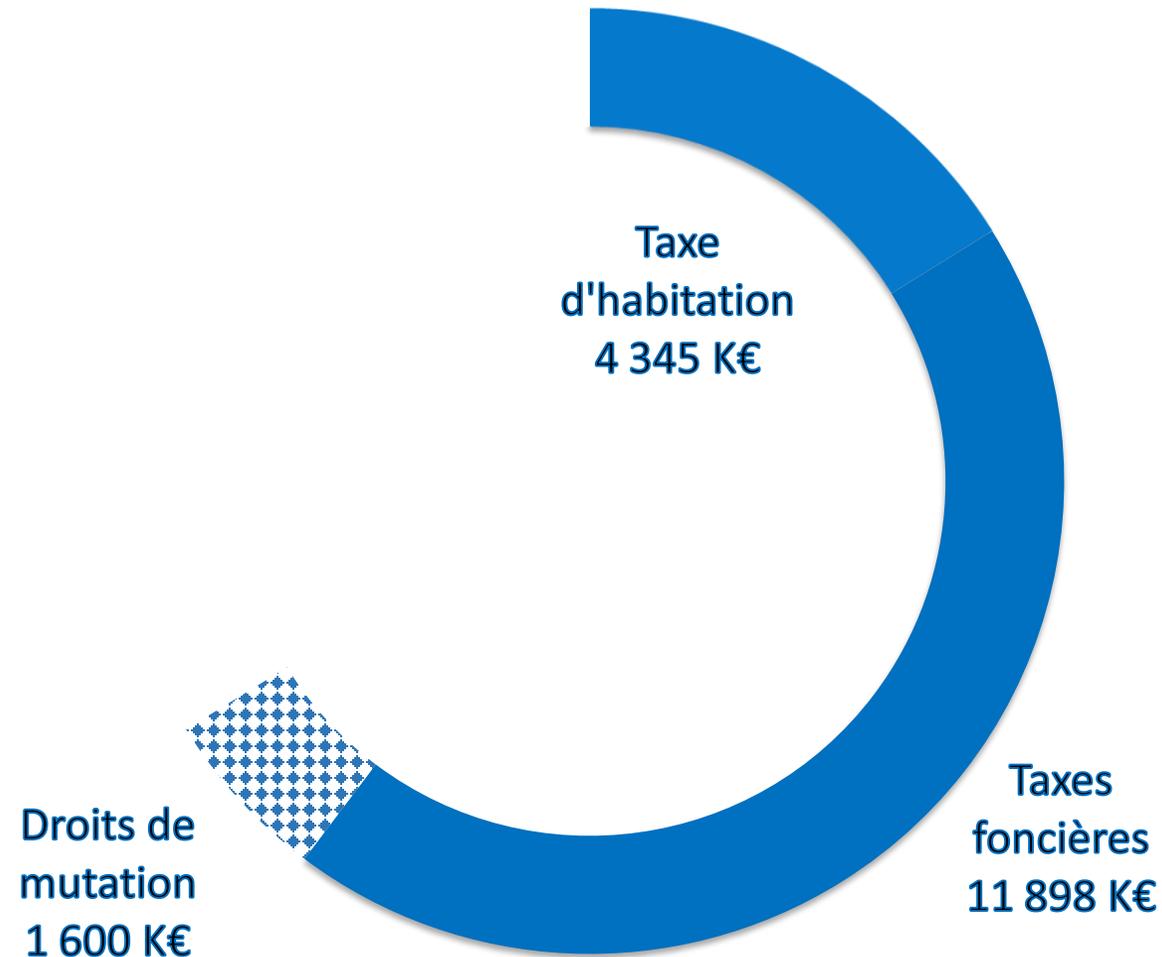
# Le produit de la taxe d'habitation intègre la majoration sur les résidences secondaires



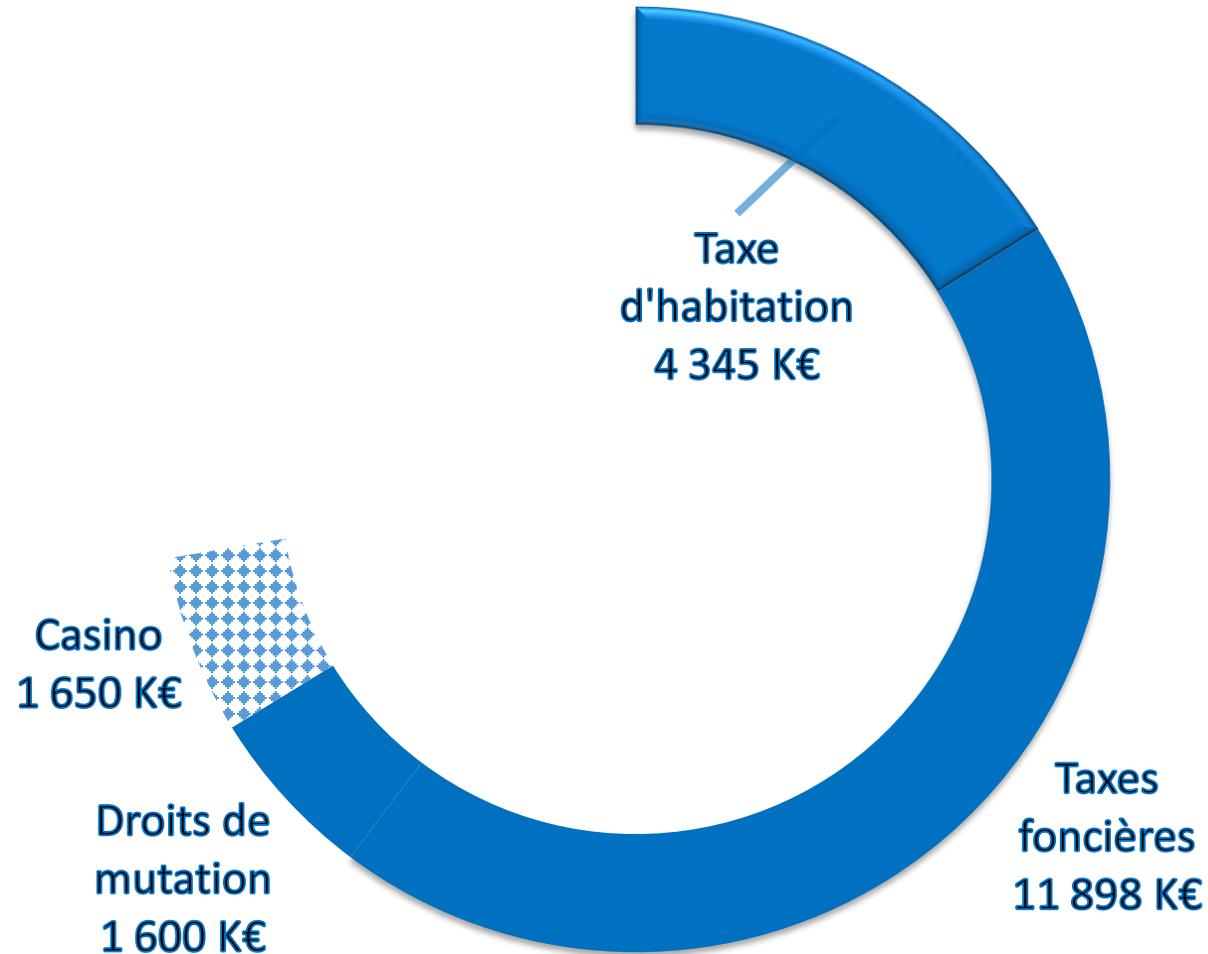
# Un produit de taxe foncière significatif



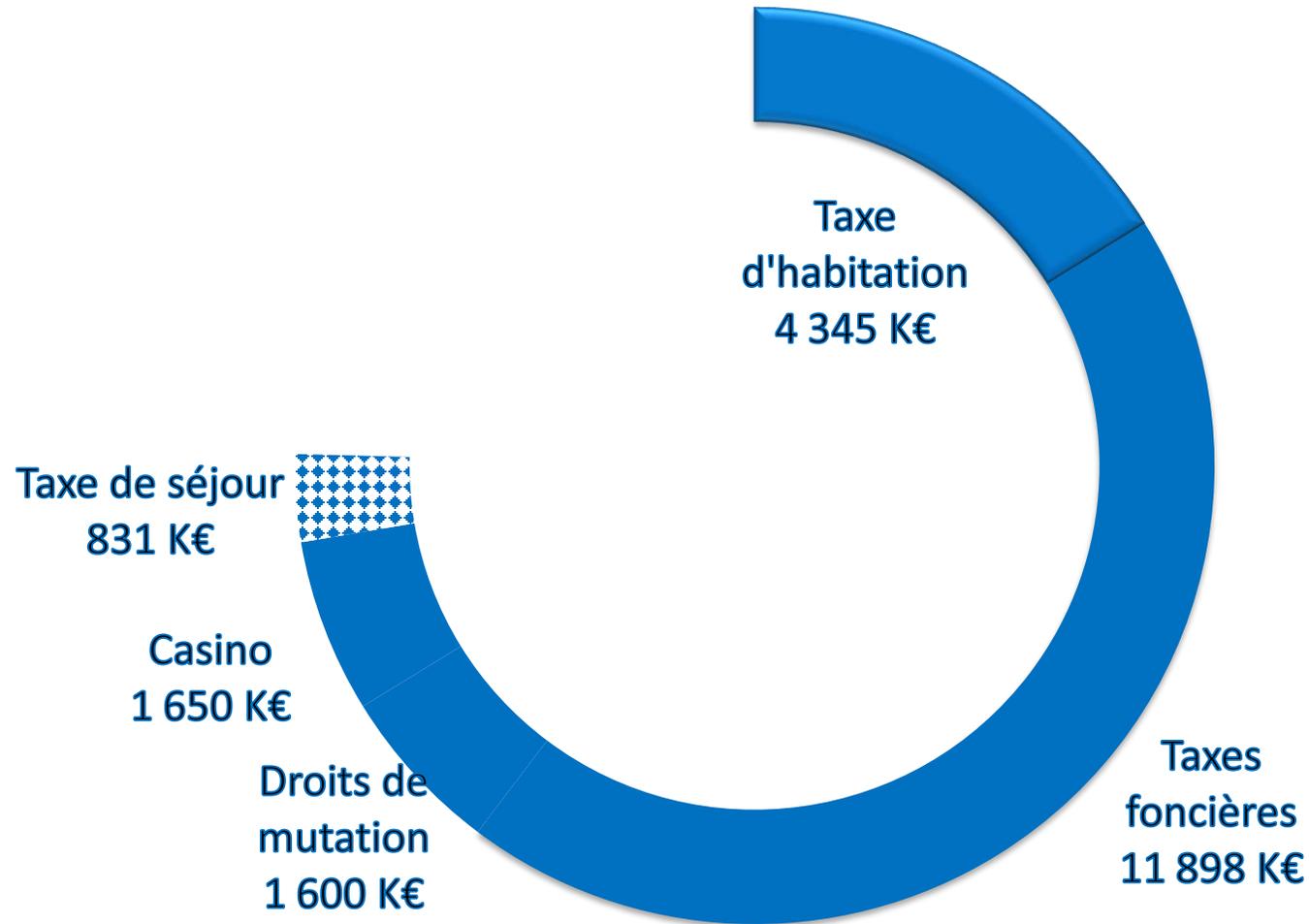
# Des droits de mutation élevés



# La recette attendue du Casino est anticipée à la hauteur de la projection de réalisation 2024

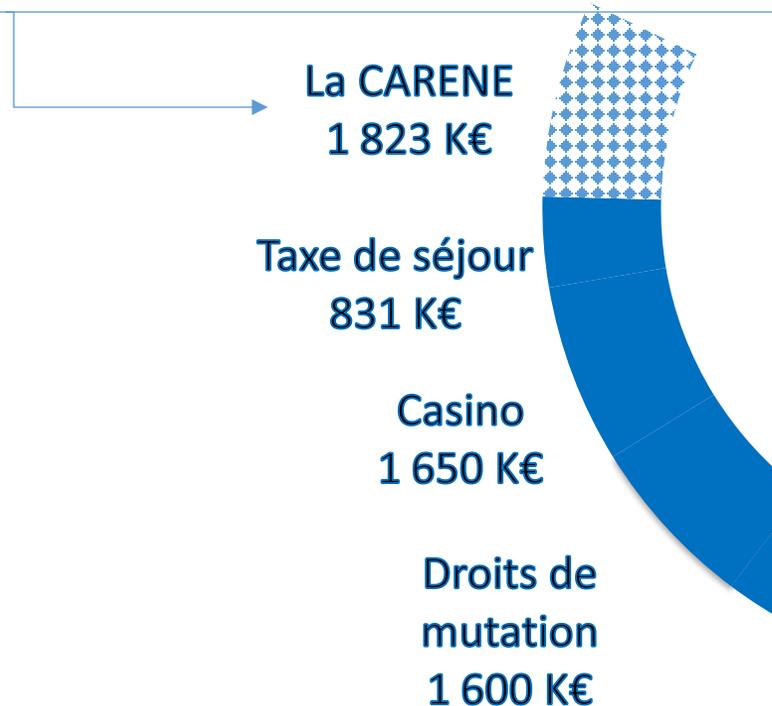


# La taxe de séjour intègre la part départementale de 10 % et une baisse sur 2025

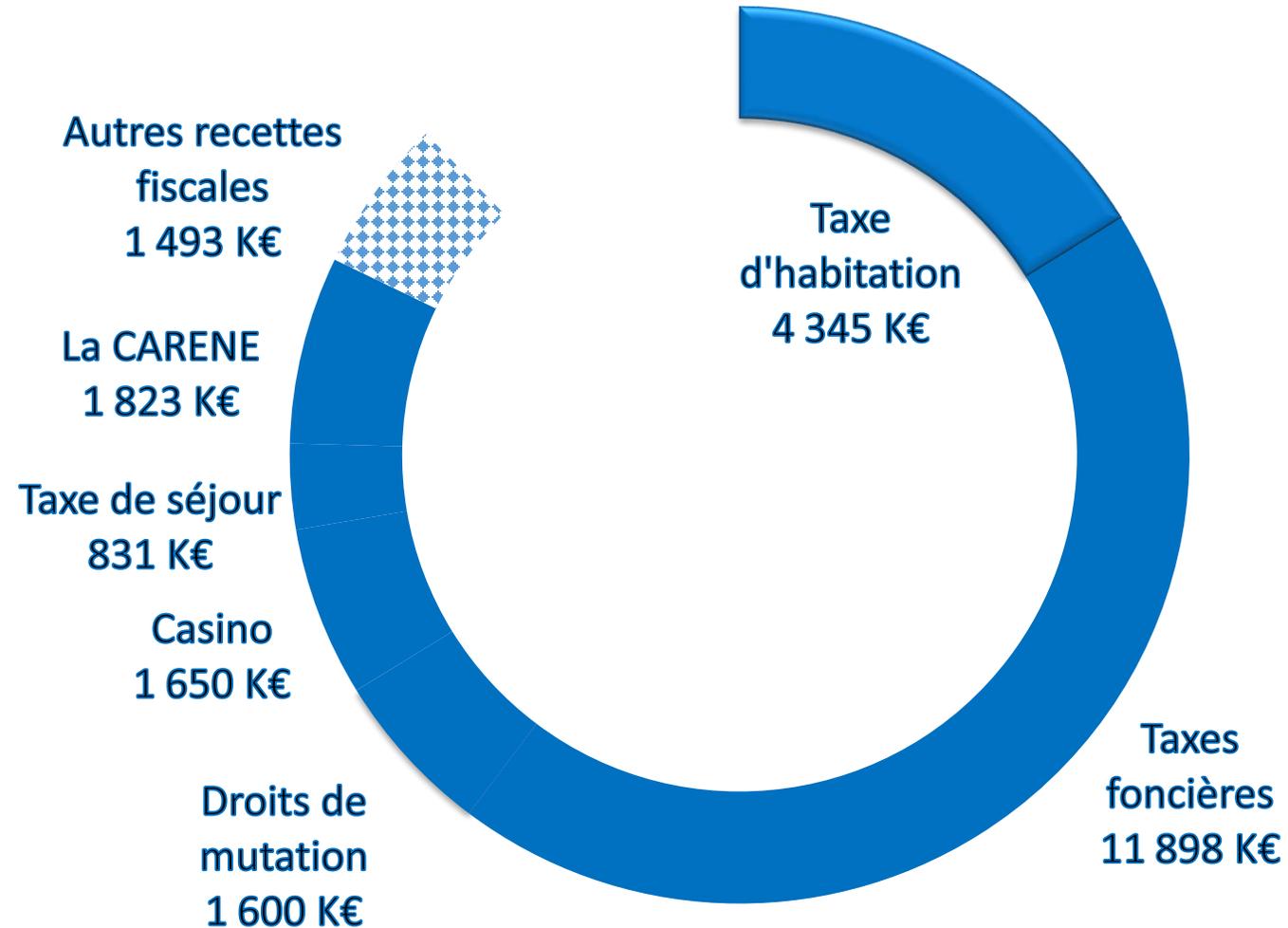


# La CARENE participe au budget de fonctionnement à hauteur de 1 823 K€

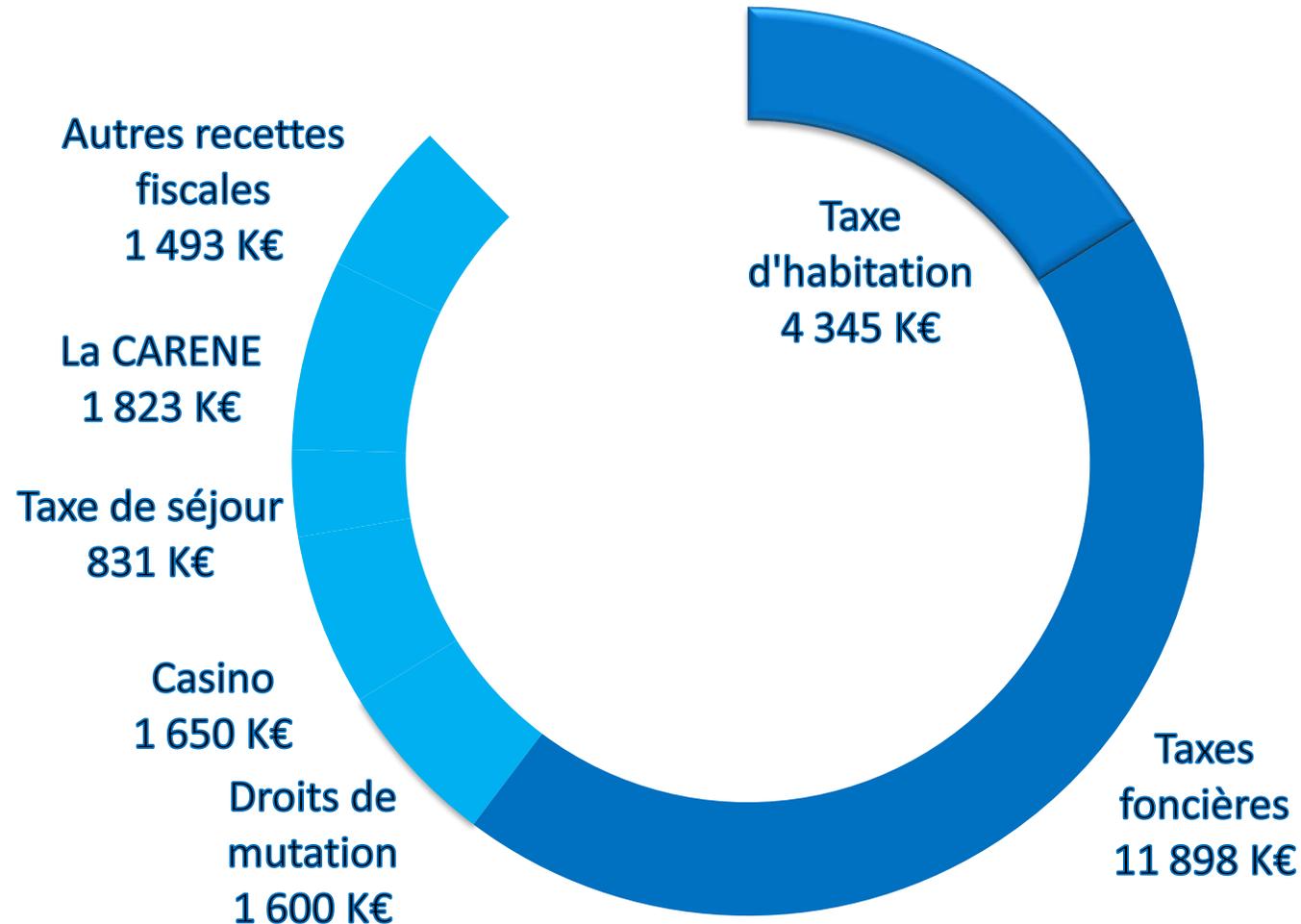
- Attribution de compensation: 681 K€
- Dotation de solidarité communautaire : 1 142 K€



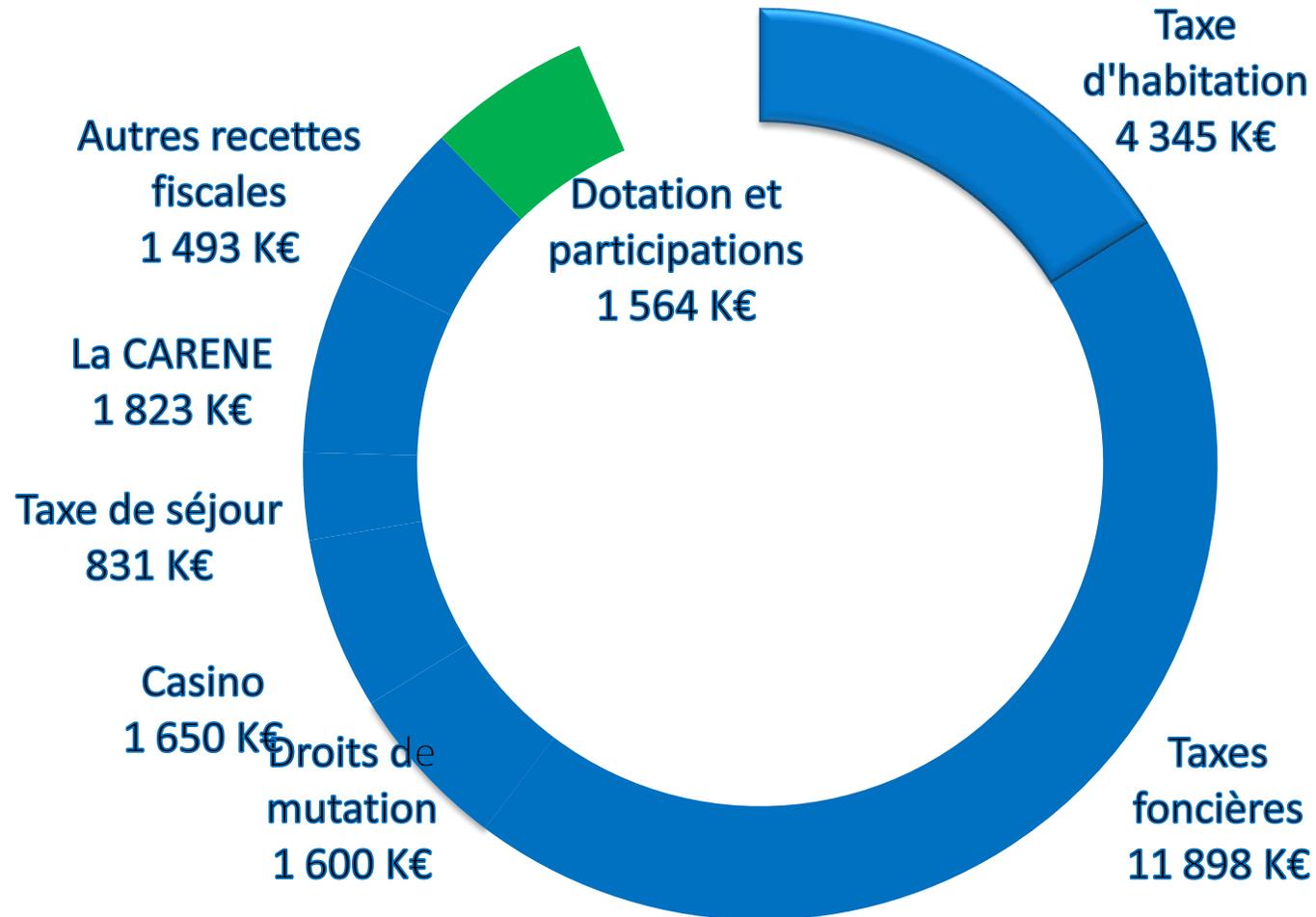
# TCFE, paris hippiques, droits de place et taxe sur les éoliennes abondent le budget



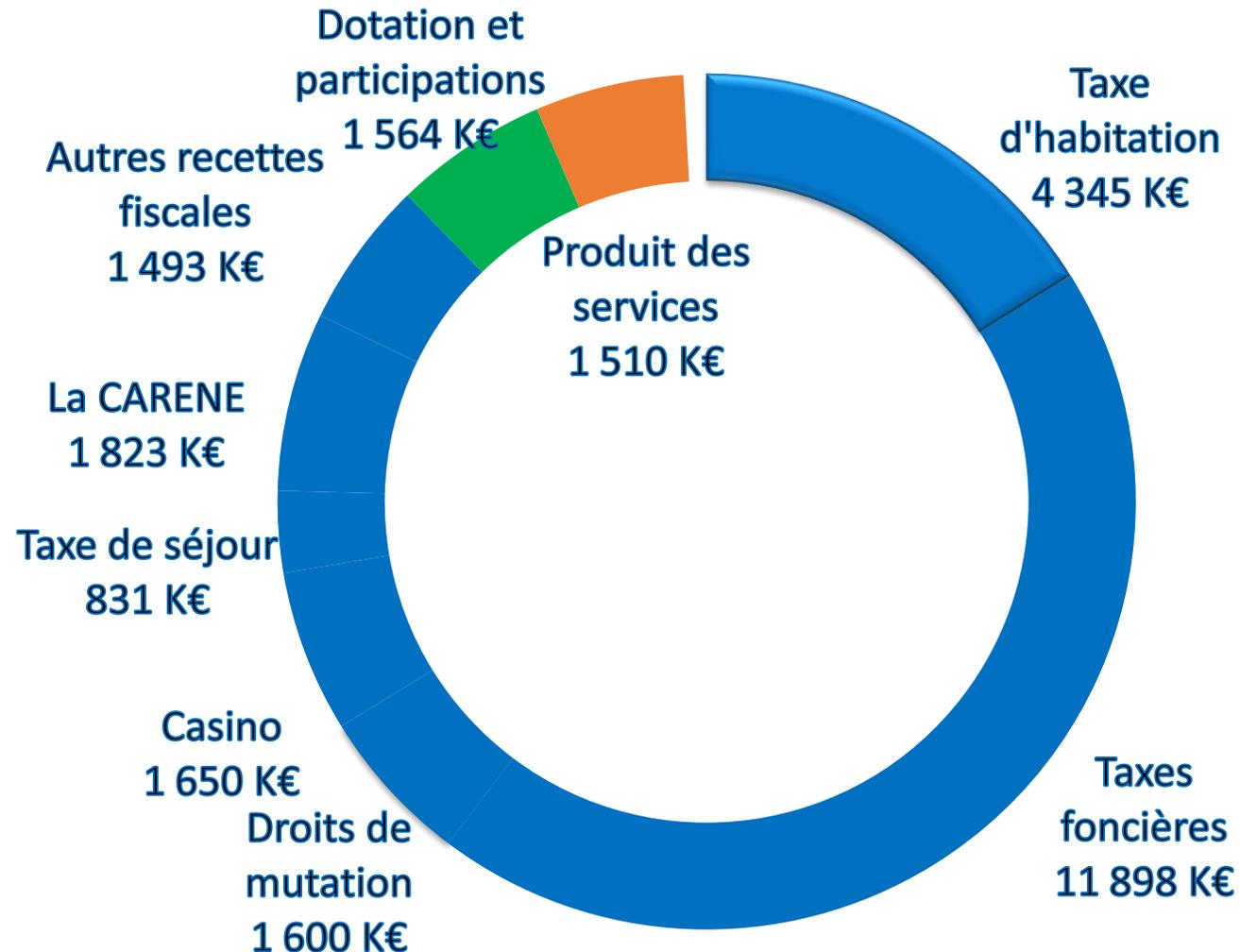
# Avec 23 640 K€, les recettes fiscales représentent 88 % du budget de fonctionnement



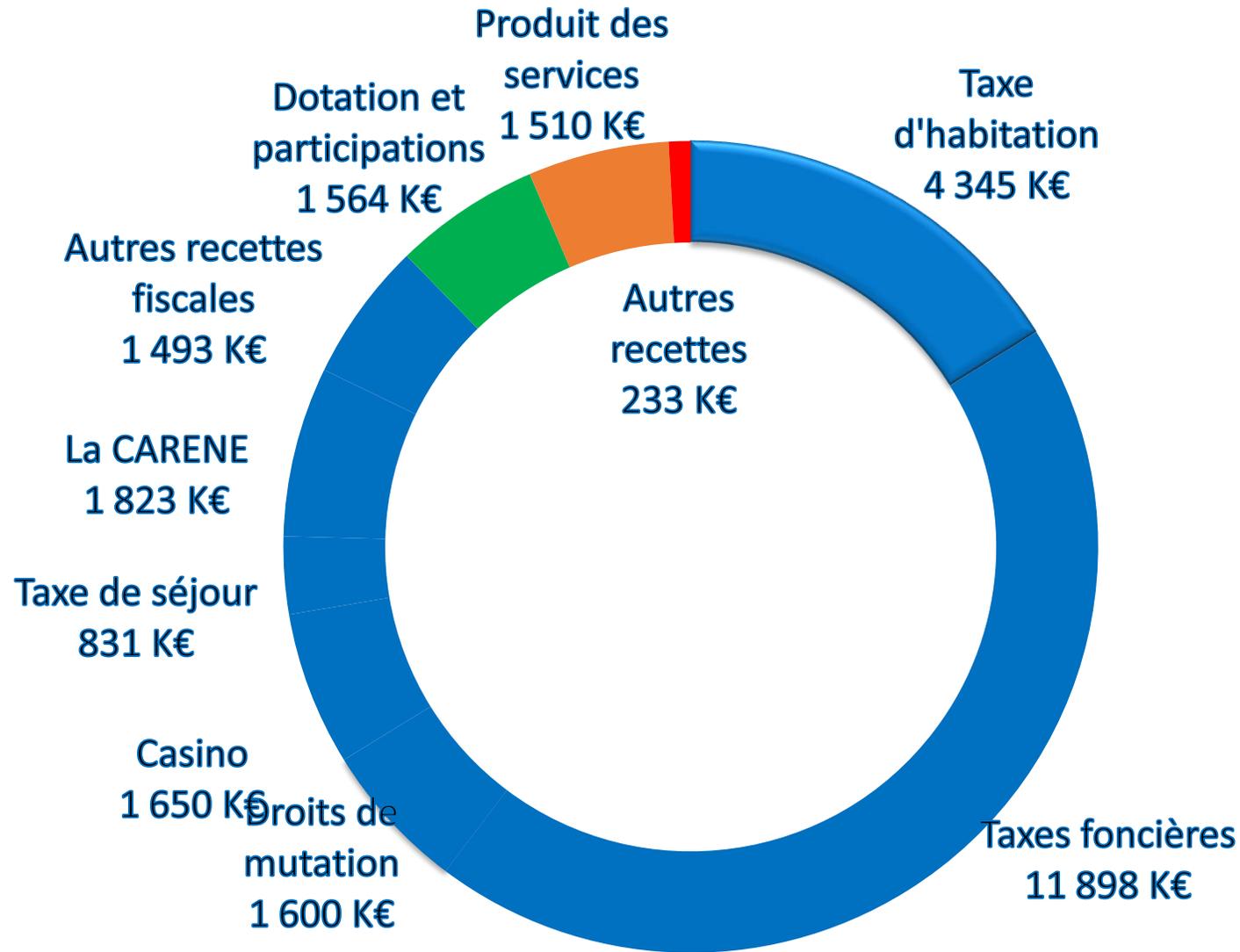
# Des dotations et participations en baisse entre 2024 et 2025



# Les produits des services génèrent plus de 1,5 M€ de recettes



# Au total les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 26 948 K€



# Les dépenses réelles de fonctionnement subissent des causes externes

- Les dépenses réelles : 20 837 K€
  - + 2,17 % par rapport au BP 2024,
- Les dépenses d'ordre : 6 341 K€
  - + 0,10 % par rapport au BP 2024,

# Une hausse de 1,4 % de la masse salariale

---

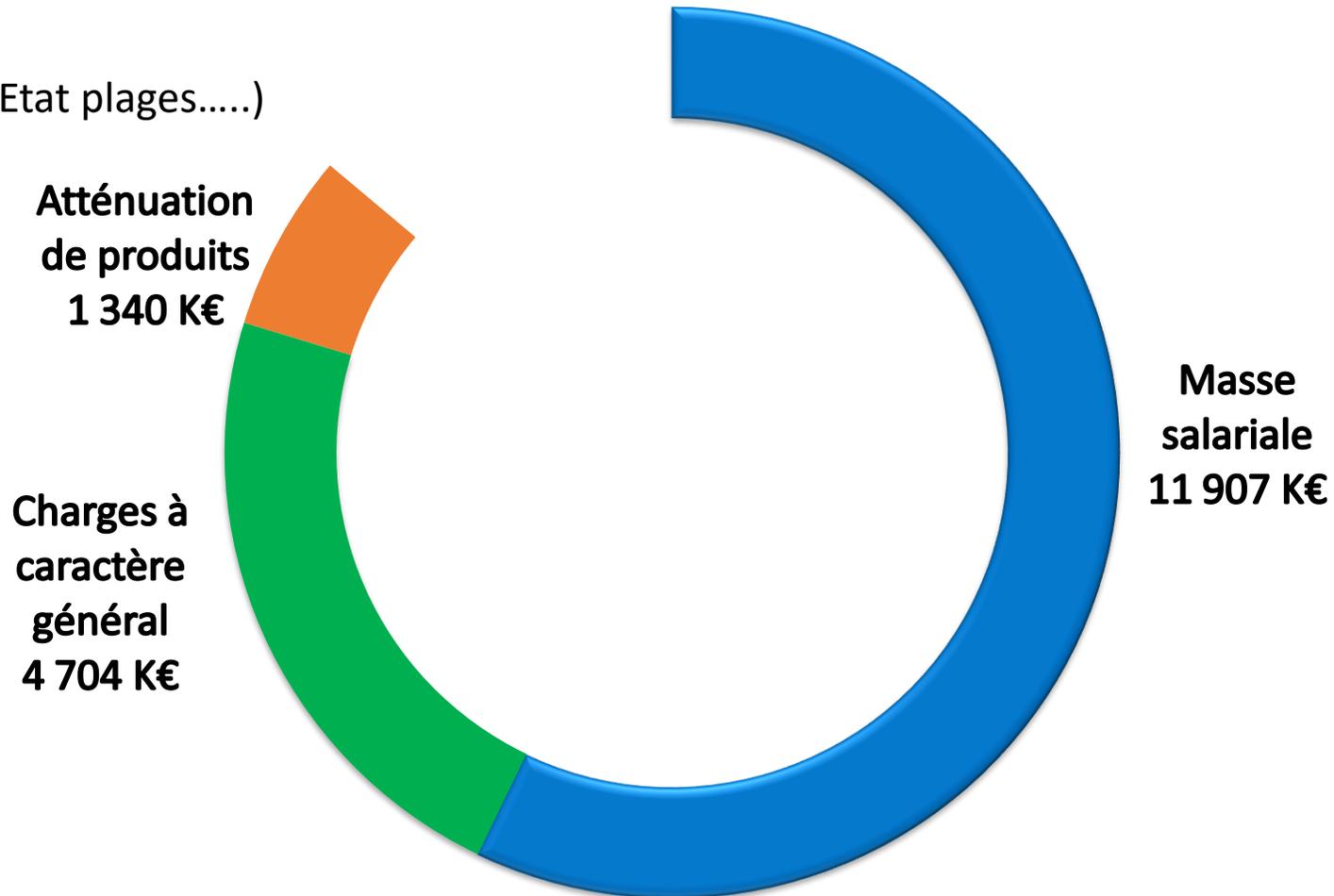


# Une augmentation de 5 % des charges à caractère général

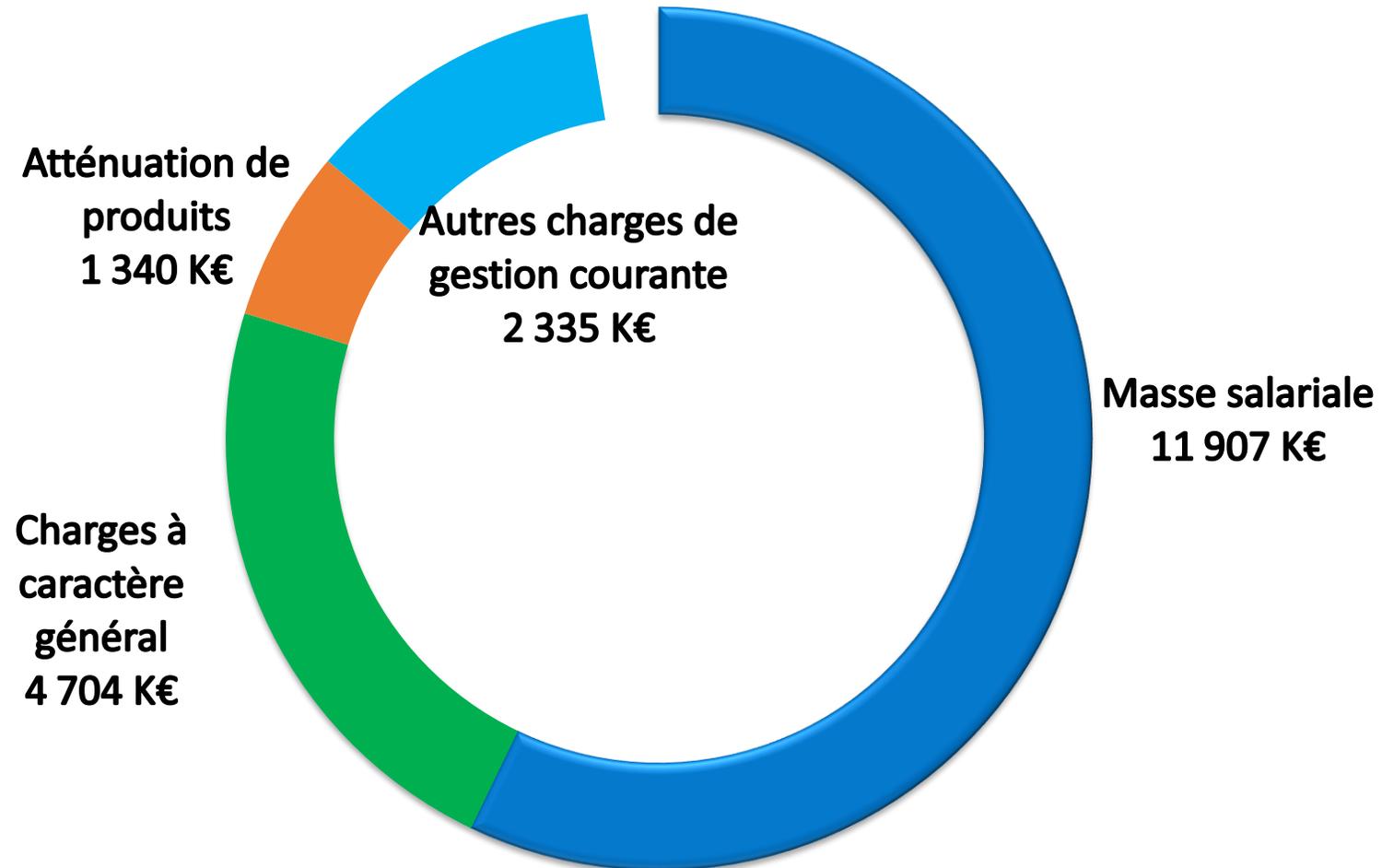


# L'enveloppe des atténuations de produits est identique à celle de 2024

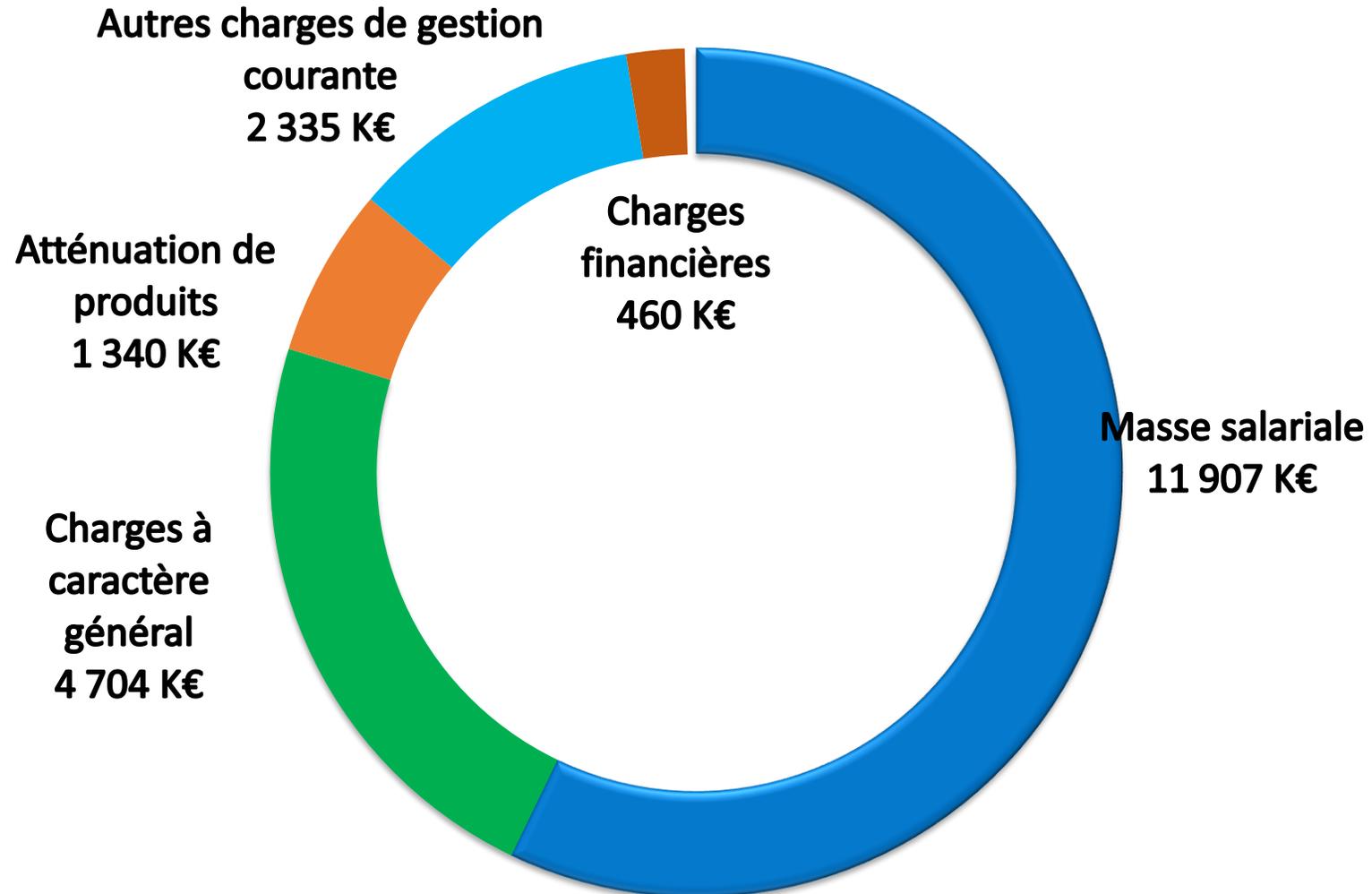
(Fpic/SRU/TE44/redevance Etat plages.....)



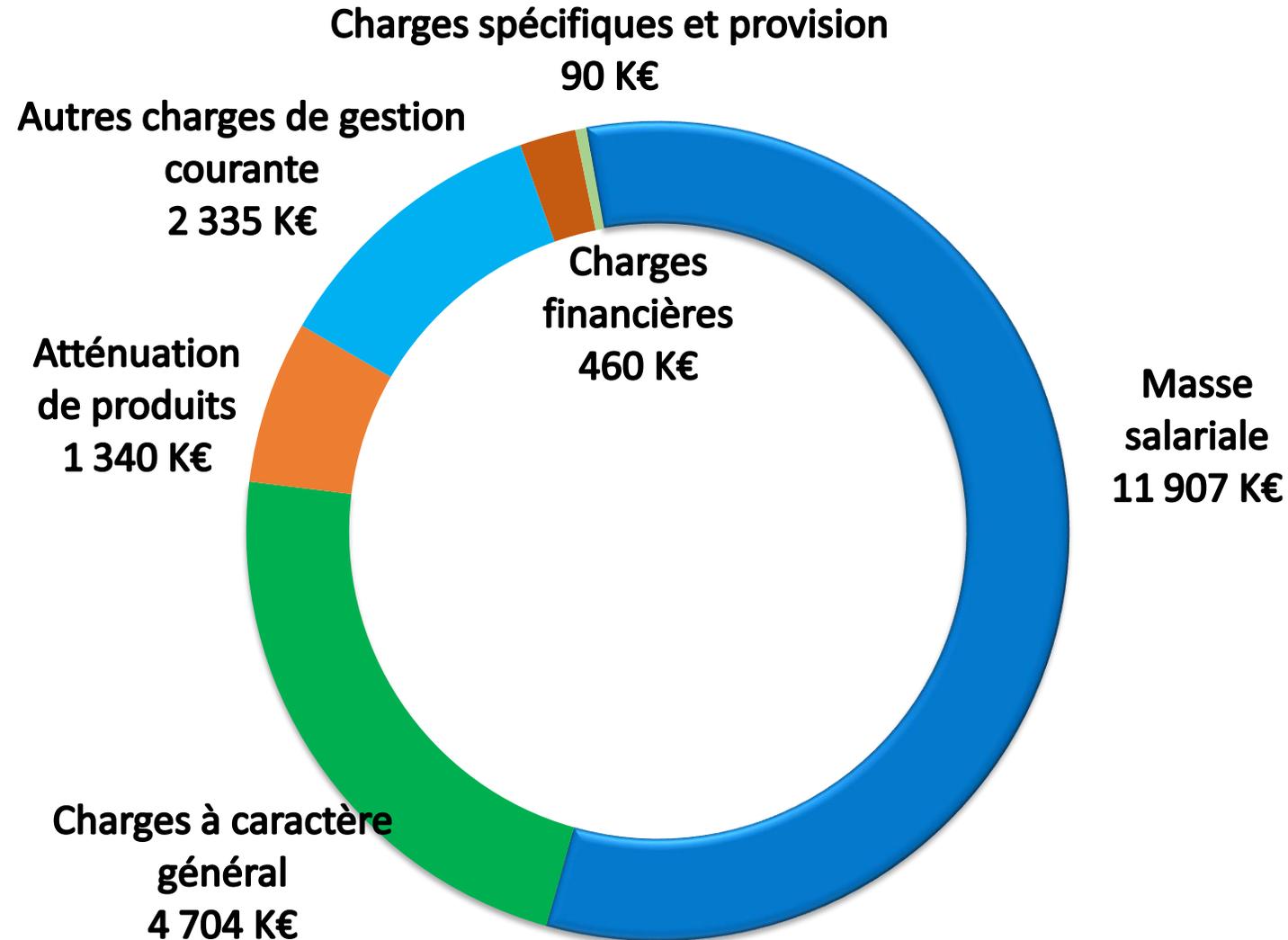
# Les autres charges de gestion courante sont stables



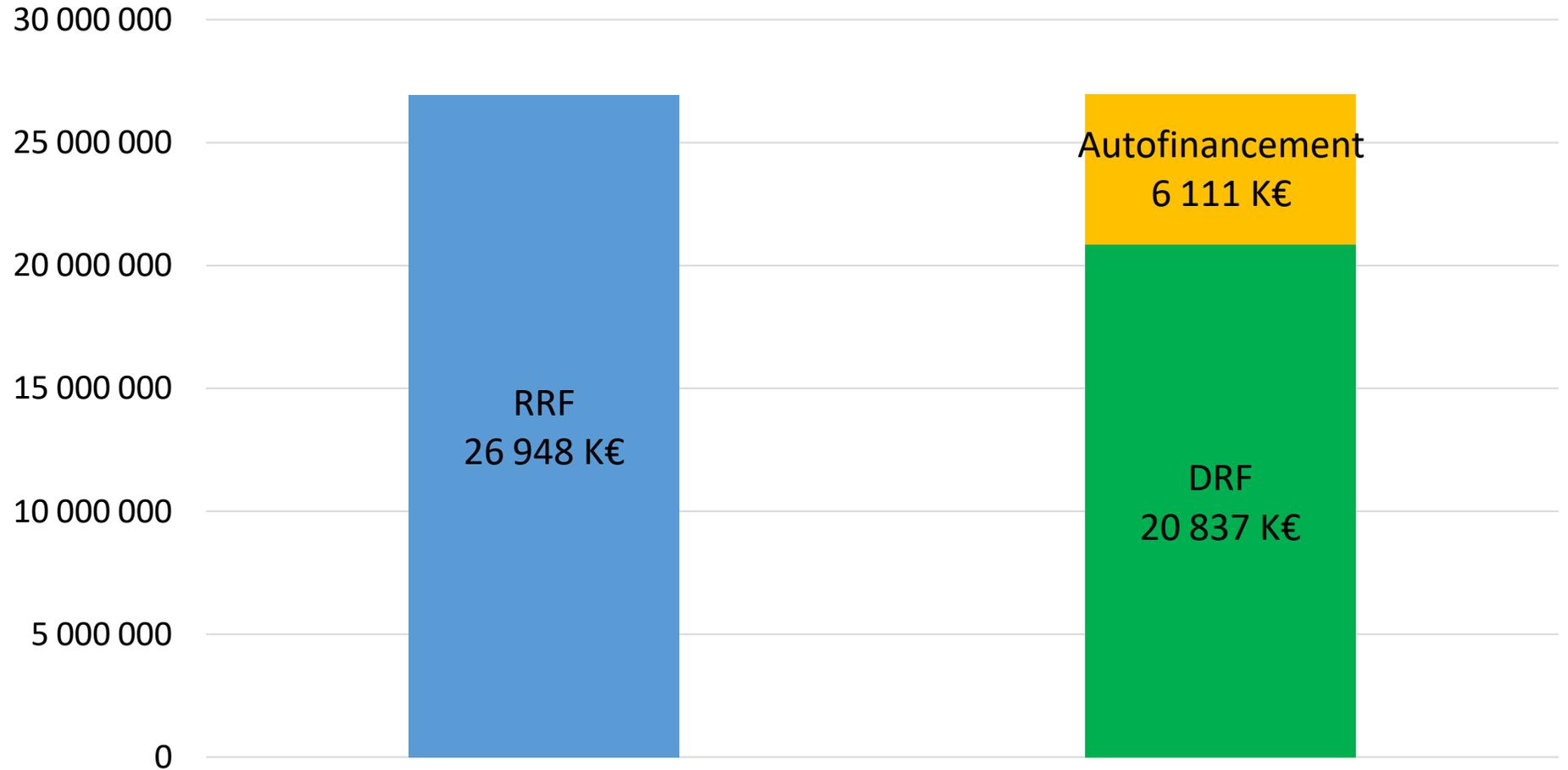
# Les intérêts intègrent le recours à l'emprunt de 2024



# Les charges spécifiques et les provisions s'élèvent à 90 K€



# Recettes moins dépenses : l'autofinancement prévisionnel 2025 s'élève à 6 111 K€

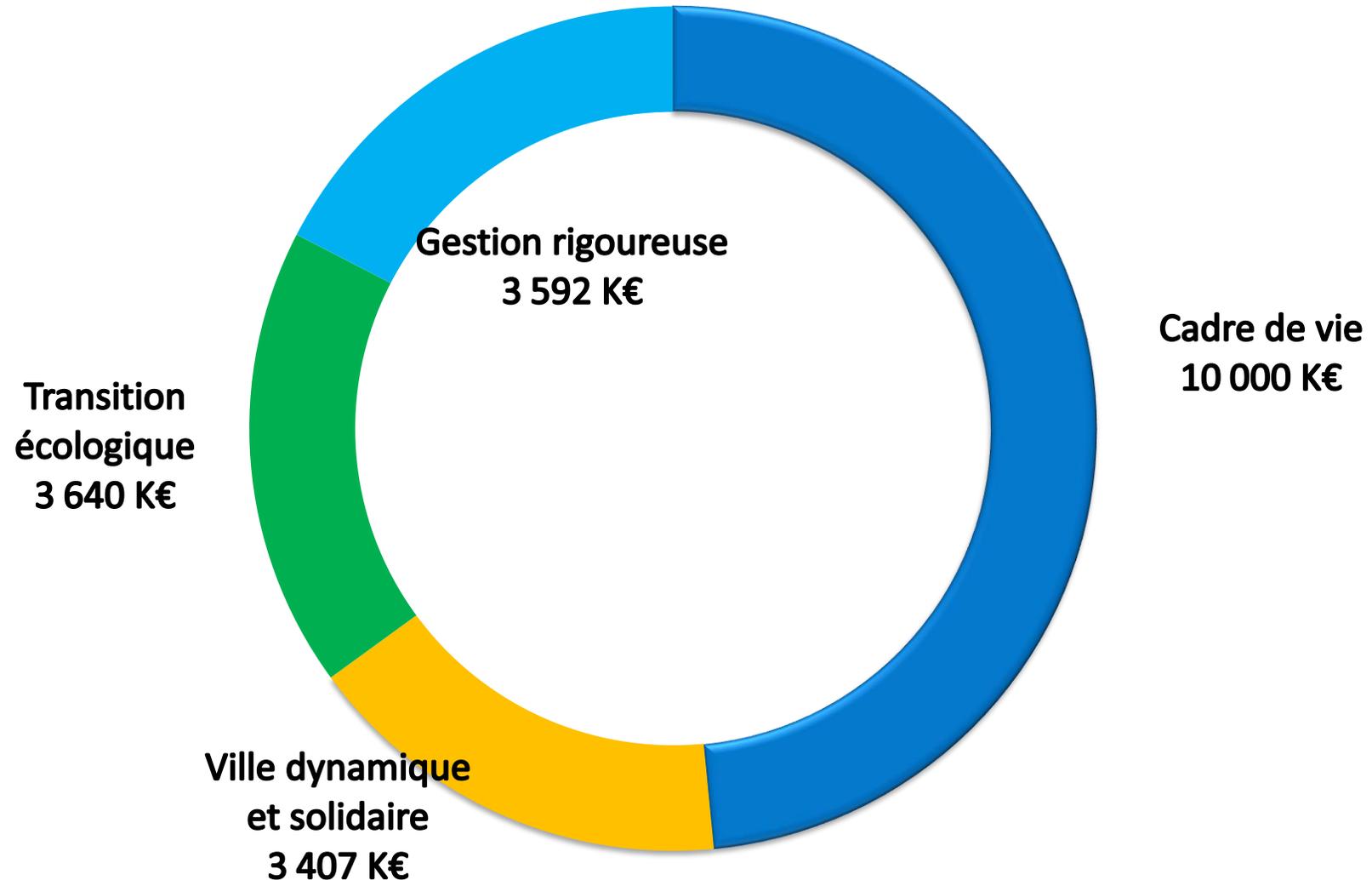




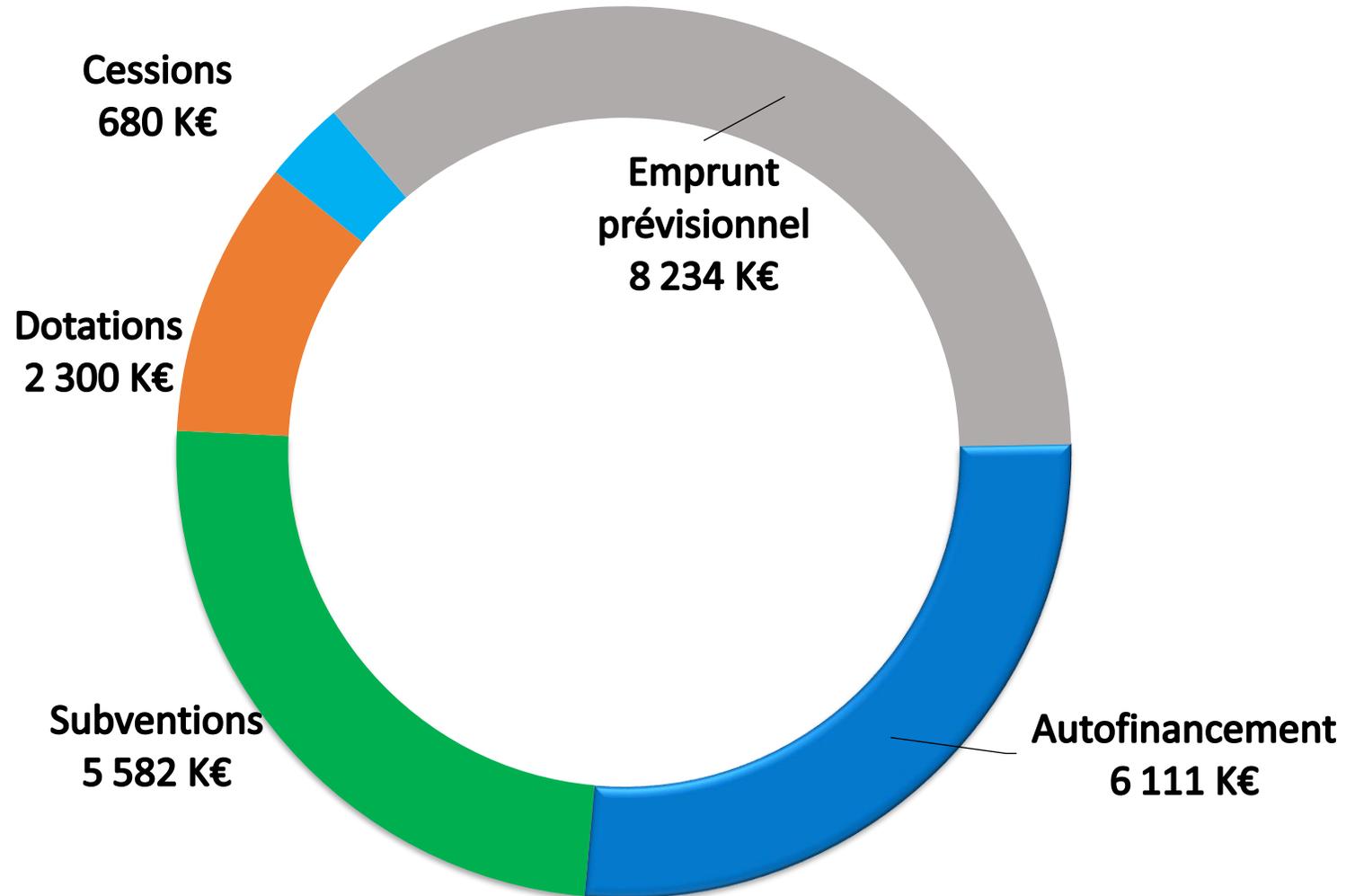
# Budget primitif 2025

## **La section d'investissement**

# Plus de 20,5 M€ consacrés à la mise en œuvre des projets du mandat



# Ces dépenses sont financées, partiellement et prévisionnellement, par le recours à l'emprunt



# Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville : 10 000 K€

- Le cœur de ville : 520K€

- Le front de mer : 4 540 K€





# Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville : 10 000 K€

---

- Mise en œuvre du plan de circulation avec pour objectif d'apaiser la circulation, de développer les mobilités douces et de végétaliser des espaces publics : 1 500 K€,
- Effacement de réseaux : 900 K€,
- Entretien annuel de la voirie : 500 K€,
- Passerelle piétonne reliant le môle historique : 1 175 K€,



# Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année : 3 407 K€

---

- Enveloppe pour les opportunités d'acquisitions foncières et la construction de logements : 2 100 K€,
- PUP Armor : 300 K€,
- Extension des P'tits Dauphins : 230 K€
- Extension du groupe scolaire Gambetta: 240 K€
- Aménagement des locaux Louis Mahé (100 K€),

# S'engager collectivement dans la transition écologique : 3 640 K€

- Rénovation énergétique et entretien des bâtiments : 805 K€
- Autonomie énergétique du Pouligou : 1 634 K€



Ombrières



Panneaux solaires sur toiture

# S'engager collectivement dans la transition écologique : 3 640 K€

- Poursuite de la modernisation du parc d'éclairage public (100 K€),



- Préservation des espaces naturels : 260 K€



# Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité : 3 592 K€

- Le futur CTM : 2 330 K€



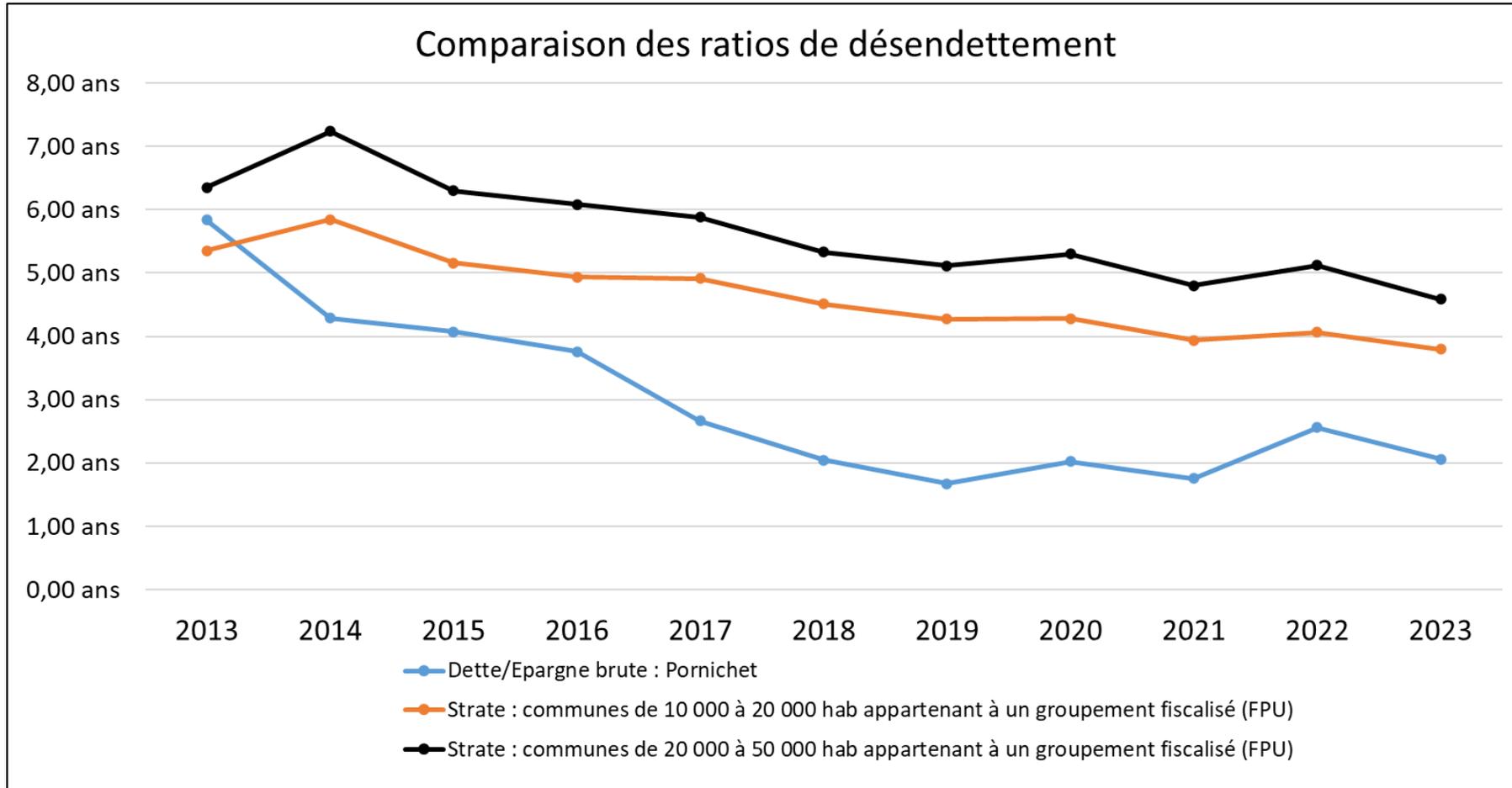
- les travaux de sécurisation de l'hippodrome (200 K€),
- Renouvellement du parc automobile : 240 K€
- Modernisation informatique : 100 K€,

# Pour résumer le budget primitif 2025 :

- Malgré les nombreuses incertitudes nationales, les projets du mandat seront déployés avec notamment la transition écologique et le cadre de vie,
- La commune conservera un haut niveau d'autofinancement,

# Pour résumer le budget primitif 2025 :

- Et limitera le recours à l'emprunt,





# Délibération n°9 :

## Vote des taux des impôts locaux 2025

# Des taux des impôts locaux 2025 stables

- Conformément aux orientations budgétaires, aucune augmentation des taux en 2025 :

	<b>Taux 2024</b>	<b>Taux 2025</b>	<b>Evolution</b>
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale	13,55 %	13,55 %	0 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,67 %	34,67 %	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	45,59 %	45,59 %	0 %